

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 06-01

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 2 mars 2006. M. Jerry Clifford, des États-Unis, présidait la séance, alors que M. José Manuel Bulás et M^{me} Jenna Mackay-Alie (en remplacement de M. David McGovern) y représentaient respectivement le Mexique et le Canada. Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Carlos Sandoval, représentait ce comité et M. Doug Wright le Secrétariat (en remplacement du directeur exécutif de la CCE). La secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

Le président, M. Clifford, ouvre la séance en souhaitant particulièrement la bienvenue au nouveau président du CCPM, M. Sandoval. Il saisit également l'occasion pour remercier le Comité permanent général (CPG) et le Secrétariat du travail qu'ils ont accompli en révisant l'ébauche du Plan opérationnel pour 2006 à 2008.

Le représentant suppléant mexicain, M. Bulás, mentionne que son pays a fait parvenir une somme de 1 million de dollars américains à la CCE afin de régler son arriéré, et qu'au cours des prochaines semaines, il lui fera parvenir une autre somme de 3,8 millions de dollars américains pour acquitter sa quote-part.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour de la séance.

Point 2 Comptes rendus du représentant du CCPM et du remplaçant du directeur exécutif

Le président du CCPM, M. Sandoval, mentionne que le Comité tiendra sa prochaine session ordinaire à Vancouver, le 28 mars 2006, dans le cadre de la conférence Globe. Il invite les représentants suppléants à assister à cette session en précisant qu'elle portera sur le Partenariat pour la prévention de la pollution et une électronique propre. Il indique également que la conférence offrira la possibilité de tenir un atelier avec des représentants de petites et moyennes entreprises (PME) qui s'intitulera *Le commerce d'écoproduits en Amérique du Nord : obstacles et possibilités pour les PME*.

De son côté, M. Wright, qui remplace le directeur exécutif, félicite le CCPM d'avoir organisé cette session à Vancouver, et remercie le représentant suppléant mexicain de son annonce concernant le versement de la quote-part du Mexique à la CCE. Le directeur de l'Unité des communications sur les questions d'application, M. Geoffrey Garver, rend ensuite brièvement compte de l'état d'avancement des communications, et rappelle aux représentants suppléants que

les Parties doivent déterminer s'il est pertinent de prescrire au Secrétariat de constituer un dossier factuel relativement aux communications *Véhicules automobiles au Québec, Lac de Chapala II* et *Centrales au charbon*, compte tenu du fait que leur décision à l'égard de chacune de ces communications est respectivement en suspens depuis dix mois, neuf mois et demi et trois mois.

Point 3 Questions budgétaires

La représentante suppléante canadienne, M^{me} Mackay-Alie, fait le point sur l'impossibilité à laquelle est confronté le Canada de signer la résolution relative au financement pour 2006, et elle remercie le Mexique et les États-Unis de la compréhension dont ils font preuve dans cette situation difficile. Elle déclare que la ministre Ambrose est pleinement au courant des problèmes auxquels fait face la CCE et que cette situation devrait se régler sous peu. Le représentant suppléant américain demande à son homologue mexicain si une telle situation pourrait se produire à la suite des élections dans son pays. M. Bulás assure que ce n'est pas le cas puisque le Mexique paiera le montant complet de sa quote-part dans les prochaines semaines et que le nouveau gouvernement mexicain ne sera en poste qu'en décembre 2006.

M. Bulás reformule une demande de report de la session ordinaire du Conseil après le 2 juillet 2006. Ses homologues canadien et américain affirment qu'ils ne sont pas en mesure de confirmer pour le moment la disponibilité de leur ministre respectif après cette date, mais qu'ils examineront la demande du Mexique et y répondront. La représentante suppléante canadienne mentionne que la nouvelle ministre de l'Environnement, M^{me} Rona Ambrose, a confirmé qu'elle sera disponible le 28 juin.

Les représentants suppléants adoptent la résolution n° 06-01 autorisant que les fonds engagés au 31 décembre 2005 en vue de parachever les activités énumérées dans la note de service du directeur exécutif, en date du 22 février 2006, continueront d'être disponibles après le 28 février 2006, et ce, jusqu'à la date mentionnée pour chacune des activités figurant dans ladite note de service. Ils adoptent également la résolution n° 06-02 autorisant le Secrétariat à utiliser, jusqu'au 31 mars 2006, les fonds excédentaires de l'exercice 2005 pour supporter les dépenses d'exploitation engagées au cours de l'exercice 2006, mais pour un montant n'excédant pas 500 000 \$CAN, ainsi que toutes les dépenses liées à la réunion du CCPM et à la participation du Secrétariat aux réunions du CCPM et de la conférence Globe, du 27 au 31 mars 2006, mais pour un montant n'excédant pas 120 000 \$CAN.

Les représentants suppléants conviennent ensuite de reporter leur vote à l'égard de la résolution n° 06-03, et ce, jusqu'à ce qu'ils aient fini de discuter du Plan opérationnel pour 2006 à 2008.

Point 4 Plan opérationnel pour 2006 à 2008

Les représentants suppléants approuvent les sections 1 à 3.4 du Plan opérationnel pour 2006 à 2008, mais en ce qui concerne la section 3.5, *Surveillance, évaluation et reddition de comptes*, le représentant suppléant américain trouve que l'énoncé n'est pas assez précis et qu'il ne répond pas aux attentes des États-Unis en ce qui a trait à l'évaluation et au suivi des résultats. Les représentants suppléants du Canada et de Mexique conviennent que cette section doit être révisée et confient cette tâche au CPG. Ils approuvent ensuite la section 4 du Plan.

Le président mentionne que le CPG a accompli des progrès au sujet de l'examen des descriptions de projet. Les représentants suppléants approuvent ensuite les projets suivants : quatre des six projets cadrant avec le secteur prioritaire *Information nécessaire à la prise de décisions*, à savoir les 1^{er}, 3^e, 4^e et 6^e projets; trois des quatre projets cadrant avec le secteur prioritaire *Renforcement des capacités*, à savoir les 1^{er}, 3^e et 4^e projets; cinq des six projets cadrant avec le secteur prioritaire *Liens entre l'environnement et le commerce*, à savoir les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e projets. En outre, ils confient au CPG le soin de régler les questions que soulèvent les projets qu'il reste à approuver. (Le sommaire des décisions en annexe indique l'état de chaque projet.)

Pour ce qui est de la résolution n° 06-03, les représentants suppléants mexicain et américain déclarent ne pas être en mesure de l'adopter tant et aussi longtemps que l'examen juridique dont elle est l'objet ne sera pas terminé. La représentante suppléante canadienne indique de son côté que son pays est en mesure de signer cette résolution. Elle apporte également un éclaircissement en déclarant que le Canada approuvera le Plan opérationnel pour 2006 à 2008 à condition que la résolution concernant le financement pour 2006 soit adoptée.

Point 5 Autres questions

Le représentant suppléant mexicain propose, au nom de son gouvernement, de mener une étude sur le *Procuraduría Federal para la Protección del Medio Ambiente* (Profepa, Bureau du procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement) afin d'évaluer véritablement son rendement. Il précise que cette étude a pour but de connaître la contribution du Profepa à la protection de l'environnement et de la santé humaine ainsi qu'à la réduction de la pauvreté. Il déclare par ailleurs qu'en plus d'évaluer le degré d'efficacité de cet organisme, l'étude pourrait servir à apporter des changements quant à la manière de surveiller l'application de la législation de l'environnement au Mexique. Il ajoute que son pays propose de consacrer 120 000 \$CAN à ce projet en le puisant dans le fonds d'administration générale de la CCE.

Les représentants suppléants canadien et américain déclarent qu'ils ont besoin d'étudier la proposition avant de prendre une décision. De son côté, le président du CCPM exprime son soutien à cette initiative.

Point 6 Prochaine session des représentants suppléants

Les représentants suppléants conviennent de tenir leur prochaine session les 12 et 13 avril 2006 à Montréal.